

Mot de la rédaction

Parlementarisme et démocratie, une célébration

Numéro 30, été 1992

Un parlement se raconte : bicentenaire des institutions
parlementaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8051ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1992). Mot de la rédaction : parlementarisme et démocratie, une célébration.
Cap-aux-Diamants, (30), 9–9.

Parlementarisme et démocratie: une célébration.



Charles Huot naquit à Québec en 1855. Élève du célèbre professeur Cabanel à Paris, en 1874, Huot se fait surtout connaître par ses tableaux représentant des sujets canadiens. Ses oeuvres remportent des prix à plusieurs salons, dont celui de l'Exposition universelle de Paris, en 1878. De retour au Québec en 1898, Huot peint de nombreux portraits et tableaux historiques dont *Le débat sur les langues de 1793*, qui orne aujourd'hui la salle de l'Assemblée.

Commandé en juillet 1914, *Je me souviens* est réalisé sur une période de six années. Le dévoilement officiel eut lieu un peu avant Noël 1920. Avant de mourir, le 27 janvier 1930, Charles Huot a ébauché une autre oeuvre de grand format pour la salle du Conseil législatif, soit *Le Conseil Souverain*.

Page couverture

Charles Huot. *Je me souviens*. Huile sur toile marouflée sur le plafond de la salle de l'Assemblée. 1914-1920, (18,1 × 6,9 mètres). Photographie de Louise Leblanc. (Assemblée nationale du Québec).

Au début de 1791, William Pitt, alors premier ministre, dépose devant le Parlement anglais un projet de nouvelle constitution pour la «Province de Québec». Rédigé par William W. Grenville, le projet de loi franchit les étapes et est adopté par les deux Chambres sans modification majeure. Le «bill» reçoit la sanction royale le 10 juin 1791.

Proclamé dans la *Gazette de Québec* par le lieutenant-gouverneur, Alured Clark, l'Acte constitutionnel entre en vigueur le 26 décembre 1791. Cette nouvelle en réjouit plus d'un car elle est l'aboutissement de plusieurs années de revendications des marchands anglais d'abord, puis des Loyalistes et des Canadiens.

En bref, la nouvelle constitution conserve l'essentiel des dispositions de l'Acte de Québec (1774), divise la «Province de Québec» en deux colonies, le Haut et le Bas-Canada et accorde enfin une Chambre d'Assemblée élue. Les premières élections se tiennent en juin 1792 et la première session du premier Parlement du Bas-Canada s'ouvre le 17 décembre de la même année dans la chapelle de l'ancien palais épiscopal.

Pour souligner ces moments-clefs de notre histoire, l'Assemblée nationale du Québec et la Direction générale du Bicentenaire des Institutions parlementaires ont préparé un riche programme d'activités et ils y convient tous les citoyens au cours de l'été.

Ainsi, du 18 juin au 10 septembre 1992, vous pourrez assister à un spectacle son et laser à l'Hôtel du Parlement intitulé «À la lumière de l'histoire». Vous aurez encore le loisir de visiter quatre expositions et découvrir trois lieux exceptionnels. D'abord à l'Hôtel du Parlement: «Nos députés» et «La presse parlementaire» du 26 mai 1992 au 23 juin 1993; puis à la Galerie Anima G., édifice Marie-Guyart, 31^e étage: «Les édifices parlementaires d'hier et d'aujourd'hui», du 8 juin au 13 juillet 1992; enfin au Musée de la Civilisation: «1792-1892: un siècle de vie parlementaire», du 2 juin au 11 octobre 1992.

L'équipe de *Cap-aux-Diamants* a voulu, elle aussi, s'associer à cette célébration de la démocratie et de nos institutions parlementaires. Les articles de ce numéro sauront compléter à merveille vos visites de l'été dans notre capitale, Québec.